

## Mettre son oeuvre sous Creative Commons



Permettre à la communauté d'utiliser vos contenus selon vos conditions.

- Pensez à bien choisir la licence, car celle-ci n'est pas modifiable après l'avoir générée.
- Répondre <u>au questionnaire</u> sur le site Creative Commons qui vous permettra de choisir votre licence en quelques étapes simples:
  - Choix de l'attribution
  - Choix de l'usage commercial
  - Permettre ou non les travaux dérivés sur vos contenus
  - Définir les exigences de partage
  - Renseigner les détails de l'attribution (facultatif)
- Copiez l'image et le texte générés suite à vos choix.
- Collez-les sur la couverture, sur la page de titre ou en fin de document.